



Le travail avec les familles en institutions

La loi du 2 janvier 2002 définit un cadre de travail avec les familles dont les enfants sont placés en institution. Les travailleurs sociaux et les différents interlocuteurs chargés d'accompagnement ou de soin se doivent d'interroger la nature des relations avec les familles ainsi que la mise en œuvre d'un « véritable travail » avec elles.

Objectifs

- Interroger la place et le niveau de présence de la famille au regard des missions de la structure
- Interroger le positionnement du travailleur social par rapport au travail avec les familles
- Repérer l'intérêt et les limites de ce travail

Contenus

- Un rappel des différents textes réglementaires
- Le cadre institutionnel dans le travail avec les familles
- La construction de l'intervention sociale avec l'équipe pluridisciplinaire
- Le partenariat, la collaboration avec les parents d'un enfant en établissement
- Le partenariat : processus de coopération et d'alliance éducative
- Les situations extrêmes de travail avec les familles (précarité, maladie mentale...)
- Le premier entretien : source/origine de l'alliance éducative
- La coopération et la contribution des parents dans le projet individualisé

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Apports théoriques : techniques de communication, analyse transactionnelle
- Apports théoriques en alternance avec des études de cas amenés par les participants
- Entretiens et jeux de rôles

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

Chaque participant réalisera une auto-évaluation afin de se représenter les acquis de la formation suivie.

Évaluation de la formation

Au terme de la formation, chaque participant complétera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée préconisée

14h00

Soit 2 jours

Public

Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire

Pré-requis

Aucun

Durée

14h00 (soit 2 jours)

Profil de l'intervenant

Professionnel de terrain, consultant expert

Dates

Nous consulter

Lieu

Hérouville Saint-Clair (14)

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr